

L'IPI forme depuis 25 ans des "Responsables en unité de production et innovation industrielle", cadres intermédiaires opérationnels et depuis 2010, propose aux diplômés de son Titre certifié de niveau II reconnu par l'état (RNCP), une année complémentaire de niveau I (en cours d'instruction au RNCP) en "Management Stratégique et de projets industriels" et adapte, en permanence, son enseignement, aux besoins des industries européennes confrontées à la compétitivité internationale. La Charte ERASMUS a été, depuis 2007, un véritable levier de développement des relations européennes tant dans le dynamisme de l'accord partenarial bilatéral avec l'IFE de Lodz en Pologne pour les mobilités Etudes de nos élèves que dans l'exercice et l'intensification des rapprochements de l'IPI, qu'elle va renforcer, avec les industries françaises implantées dans ce pays très industrialisé où le potentiel partenarial pour la réalisation des mobilités de stages a renforcé les multiples expériences collaboratives dans les PMI et grands groupes internationaux qui ont été étendues principalement sur les pays d'Europe centrale : Hongrie, Slovaquie, République Tchèque ; c'est aussi en Roumanie que Marcel Musabimana, étudiant à l'IPI a réalisé sa mobilité en stage chez Total en 2008/2009 pour laquelle il a été sélectionné le 2millionième étudiant Erasmus français. Les partenariats actifs sont confirmés et seront intensifiés aussi avec des entreprises en Europe occidentale qui s'appuient sur l'expertise des élèves pour les accompagner, en management opérationnel, dans l'amélioration des performances des processus et des organisations industrielles et, en management stratégique, pour le positionnement des unités de production industrielle. Le supplément au diplôme va permettre la reconnaissance des parcours professionnels visant à l'amélioration de la transparence internationale et la reconnaissance académique et professionnelle dans une démarche d'employabilité et de compétitivité individuelle. 80 % des mobilités réalisées entre 2007/2013 ont conduit les diplômés de l'IPI à occuper des fonctions d'encadrement en industries en Europe et dans le Reste du Monde (Asie, Amérique Centrale, Afrique). Cette phase d'intégration et de développement des activités européennes au cœur de l'enseignement de l'IPI permet, aujourd'hui, de renforcer et de dynamiser un déploiement de nouveaux accords de partenariats académiques européens et internationaux centrés sur des zones de coopérations priorisées à fort développement industriel dans les zones Europe (Turquie, Slovénie...) et hors Europe (pays voisins : bassin méditerranéen ...).

Le renforcement des nouveaux accords bilatéraux s'établira avec des partenaires académiques formant à des diplômés préparant à des métiers d'encadrement en industries et s'inscrivant dans une politique de reconnaissance des parcours académiques par les ECTS ou par un système équivalent. Un renforcement stratégique des connaissances académiques et des compétences professionnelles des étudiants et du personnel va permettre d'accompagner des projets innovants par une recherche d'alliances stratégiques et de développer ainsi les mobilités sortantes et entrantes, dans un objectif d'équilibre de leur nombre. L'IPI s'engage également à renforcer son attractivité auprès des étudiants entrants, en collaboration avec les 2 autres écoles du Réseau localisées à Albi et à Le Mans, en mettant à disposition des outils d'informations (guide d'accueil, développement de pages en anglais sur le site web du Réseau des écoles, réseaux sociaux, etc). L'IPI lutte contre toute discrimination et reçoit des étudiants de tout pays, filles et garçons et apporte une importance particulière à l'amélioration des compétences linguistiques pour favoriser les mobilités. L'accueil d'étudiants étrangers, dès la rentrée 2014, visera à enrichir la vie multiculturelle et à renforcer la cohésion sociale de l'IPI. Une « soirée internationale » organisée par l'association des élèves (CIPIC) permettra aux étudiants de rencontrer l'ensemble des acteurs de la mobilité y compris les entreprises françaises locales partenaires dans le dispositif de formation professionnalisant établi sur des relations de proximité permanente avec les entreprises de tout secteur industriel français. De plus, l'IPI, école de la CCI territoriale de Châlons-en-Champagne, va mobiliser, en interne, les enseignants professionnels, et en externe, le réseau des anciens élèves diplômés exerçant des fonctions dans un environnement international, les chefs d'entreprises industrielles dont les activités sont présentes sur les marchés internationaux, les organisations économiques et institutionnelles (CCIT...) en communiquant sur la forte plus-value des mobilités visant à l'amélioration de l'employabilité dans les secteurs industriels hautement concurrentiels.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]